

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 25 JUN 2015**

Délibération
n° 2015.06.172

**Etude de
réorganisation du
réseau de transport
collectif urbain du
GrandAngoulême -
adaptation du contrat
de prestations
intellectuelles -
avenant n°1**

LE VINGT CINQ JUIN DEUX MILLE QUINZE à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **19 juin 2015**

Secrétaire de séance : Gérard BRUNETEAU

Membres présents :

Jean-François DAURE, Marie-Hélène PIERRE, Denis DOLIMONT, Fabienne GODICHAUD, Michel GERMANEAU, Jacky BOUCHAUD, Isabelle FOSTAN, Gérard DEZIER, Yannick PERONNET, Bernard CONTAMINE, Anne-Marie BERNAZEAU, Jacques PERSYN, Guy ETIENNE, Xavier BONNEFONT, François NEBOUT, André BONICHON, Gérard BRUNETEAU, Danielle BERNARD, Jacky BONNET, Patrick BOURGOIN, Mireille BROSSIER, Sylvie CARRERA, Stéphane CHAPEAU, Françoise COUTANT, Véronique DE MAILLARD, Armand DEVANNEAUX, Bernard DEVAUTOUR, Karen DUBOIS, Jacques DUBREUIL, Annette FEUILLADE-MASSON, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Martine FRANCOIS ROUGIER, Nicole GUENOLE, Nicole GUIRADO, Joël GUITTON, Isabelle LAGRANGE, André LANDREAU, Elisabeth LASBUGUES, Françoise LEGRAND, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Annie MARC, Catherine MAZEAU, Daniele MERIGLIER, Marie-Claude MONTEIL, Catherine PEREZ, Jean-Philippe POUSSET, Bernard RIVALLEAU, Olivier RIVIERE, Zahra SEMANE, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU

Ont donné pouvoir :

Samuel CAZENAVE à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Danielle CHAUVET à Joël GUITTON, Catherine DEBOEVERE à Annie MARAIS, François ELIE à Xavier BONNEFONT, Philippe LAVAUD à Catherine PEREZ, Elisabete SERRALHEIRO COSKUN à Françoise LEGRAND, Jean-Luc VALANTIN à Yannick PERONNET

Excusé(s) :

Absent(s) :

Samuel CAZENAVE, Danielle CHAUVET, Catherine DEBOEVERE, François ELIE, Philippe LAVAUD, Elisabete SERRALHEIRO COSKUN, Jean-Luc VALANTIN

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 25 JUIN 2015

**DELIBERATION
N° 2015.06.172**

AMENAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE /
POLITIQUES DE MOBILITÉ

Rapporteur : Monsieur GERMANEAU

**ETUDE DE REORGANISATION DU RESEAU DE TRANSPORT COLLECTIF URBAIN DU
GRANDANGOULEME - ADAPTATION DU CONTRAT DE PRESTATIONS
INTELLECTUELLES - AVENANT N°1**

En 2014, la communauté d'agglomération du Grand Angoulême a engagé auprès de la SPLA GAMA, une étude sur la réorganisation du réseau de transports publics urbains afin d'intégrer pleinement les lignes armatures du Bus à haut niveau de service (BHNS) et les lignes structurantes au reste des lignes dans une logique de modernisation globale des transports en commun à l'arrivée de la LGV SEA.

Par délibération n°95 du 20 février 2014, le conseil communautaire a approuvé un contrat de prestations intellectuelles avec la SPLA GAMA pour un montant de 195 000 € HT, soit 234 000 € TTC.

Compte-tenu des besoins nécessaires à l'évaluation de l'offre actuelle de transport en commun, en particulier pour la réalisation d'une enquête origine/destination (mission1), la communauté d'agglomération souhaite revoir la ventilation des moyens affectés à la tranche ferme du contrat.

Tout en s'assurant d'avoir à disposition les éléments nécessaires pour engager une grande phase de concertation publique telle que mentionnée au projet d'agglomération 2015-2025, elle souhaite réduire à 2 les scénarii de réorganisation du réseau au lieu de 3, avec modélisation multimodale :

- Scénario 1 : Une offre importante sur le réseau structurant
- Scénario 2 : Une offre optimisée pour un coût maîtrisé.

De nouveaux éléments seront également à prendre en compte, en particulier ceux qui concernent l'opération BHNS. Lors du vote du budget principal, en mars 2015, l'enveloppe budgétaire destinée à cette opération a été diminuée de 15 millions d'euros et le programme de travaux a été adapté afin de poursuivre sa mise en œuvre avec l'étape d'avant-projet.

Ainsi seront ajoutés à la mission :

- La nécessité de tenir compte des nouveaux éléments de programme du projet de BHNS qui doivent servir d'armature à la réflexion,
- des précisions sur la méthode de travail (critères à prendre en compte dans le diagnostic).

Il convient donc de modifier la convention de contrat de prestation intellectuelle confié à la SPLA GAMA afin d'y intégrer les nouveaux éléments de programme et de revoir en parallèle le budget prévisionnel de l'opération sans surcoûts financiers pour l'agglomération.

Vu la délibération n°2015.06.170 relative à l'adaptation du programme de l'opération BHNS en vue de l'établissement de l'avant-projet,

Vu l'avis favorable de la commission aménagement durable du territoire du 3 juin 2015,

Je vous propose :

D'APPROUVER l'avenant n°1 au contrat de prestations intellectuelles relatif à l'étude de réorganisation du réseau de transport collectif urbain entre le GrandAngoulême et la SPLA GAMA.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant, à signer ledit avenant.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

| Certifié exécutoire : | |
|---|---|
| <u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 30 juin 2015 | <u>Affiché le :</u> 30 juin 2015 |